



Conseil économique et social

Distr. limitée
23 mars 1999
Français
Original: anglais

Commission de la population et du développement

Trente-deuxième session

22-23 et 26 mars 1999

Point 8 de l'ordre du jour

Adoption du rapport de la Commission sur les travaux de sa trente-deuxième session

Projet de rapport

Vice-Président et Rapporteur : Simon B. Arap **Bullut** (Kenya)

Introduction

1. La Commission de la population et du développement a tenu sa trente-deuxième session au Siège de l'Organisation des Nations Unies, les 22, 23 et 26 mars 1999*.

* La Commission de la population et du développement, constituée en comité préparatoire de la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à l'examen et à l'évaluation de l'application du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement, s'est réunie du 24 au 31 mars 1999. Pour le rapport de cette session, voir A/S-21/ [à paraître].

Chapitre premier Questions appelant une décision du Conseil économique et social ou portées à son attention

[À compléter]

Chapitre II. Suite donnée aux recommandations de la Conférence internationale sur la population et le développement

2. La Commission de la population et du développement a tenu un débat général consacré au point 3 de son ordre du jour, intitulé «Suite donnée aux recommandations de la Conférence internationale sur la population et le développement», et au point 4, intitulé «Situation de la population mondiale», de sa 1re à sa 3e séance, tenues les 22 et 23 mars 1999 (voir également le chapitre III ci-après). Au titre du point 3 de l'ordre du jour, la Commission était saisie des documents ci-après :

a) Rapport succinct du Secrétaire général sur le suivi des questions de population à l'échelle mondiale en 1999 : accroissement, structure et répartition de la population (E/CN.9/1999/2);

b) Rapport du Secrétaire général présentant le rapport de l'Équipe spéciale du CAC sur les services sociaux de base pour tous concernant les résultats du Colloque technique sur les migrations internationales et le développement (E/CN.9/1999/3);

c) Rapport du Secrétaire général sur les flux de ressources financières devant concourir à l'application du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement (E/CN.9/1999/4).

3. À la 1re séance, le 22 mars, le Directeur de la Division de la population du Département des affaires économiques et sociales (Secrétariat) a fait une déclaration liminaire.

4. À la même séance, des déclarations ont été faites par le Directeur assistant de la Division, qui a présenté le rapport succinct du Secrétaire général sur le suivi des questions de population à l'échelle mondiale en 1999 : accroissement, structure et répartition de la population (E/CN.9/1999/2); par le Directeur adjoint de la Division des questions techniques et des politiques du Fonds des Nations Unies pour la population, qui a présenté le rapport du Secrétaire général communiquant le rapport de l'Équipe spéciale du CAC sur les services sociaux de base pour tous concernant les résultats du Colloque technique sur les migrations internationales et le développement (E/CN.9/1999/3); et par le Directeur de la Division des questions techniques et des politiques du FNUAP, qui a présenté le rapport du Secrétaire général sur les flux de ressources financières devant concourir à l'application du Programme d'action (E/CN.9/1999/4).

5. À la 1re séance également, des déclarations ont été faites par les représentants de l'Allemagne (au nom des États Membres de l'Organisation des Nations Unies qui sont membres de l'Union européenne), des États-Unis d'Amérique, du Bangladesh, de la Thaïlande, de la Fédération de Russie et de la Chine.

6. À la 2e séance, le 22 mars, des déclarations ont été faites par les représentants du Japon, de la Jamaïque, de la Suède, de l'Inde, du Canada, de l'Ukraine, de l'Afrique du Sud et du Niger et par les observateurs de la Norvège, du Pakistan et du Mozambique.

7. À la 2e séance également, le représentant de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture a fait une déclaration.
8. À la même séance, la Commission a entendu le représentant de l'Organisation internationale pour les migrations.
9. À la même séance également, une déclaration a été faite par le représentant de la Fédération internationale des centres sociaux et communautaires, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif général auprès du Conseil économique et social.
10. À la 3e séance, le 23 mars, des déclarations ont été faites par les représentants des Philippines, de la Malaisie et de la Turquie.
11. À la 3e séance aussi, le représentant de l'Organisation mondiale de la santé a fait une déclaration.
12. Pendant le débat, la Commission a rappelé sa résolution 1997/1, relative au Colloque technique sur les migrations internationales, et a pris note du rapport de l'Équipe spéciale du CAC sur les services sociaux de base pour tous concernant les résultats de ce colloque (E/CN.9/1999/2). Elle a noté avec satisfaction que ce rapport apportait une contribution fort utile à l'examen des progrès réalisés dans l'application du Programme d'action de la Conférence internationale et qu'il en serait tenu compte dans le rapport sur les migrations internationales et le développement que le Secrétaire général soumettrait à l'Assemblée générale à sa cinquante-quatrième session en application de la résolution 52/189 de l'Assemblée, en date du 18 décembre 1997.

Chapitre III. Situation de la population mondiale

13. La Commission de la population et du développement a tenu un débat général au sujet du point 4 de son ordre du jour, intitulé «Situation de la population mondiale», en même temps qu'au sujet du point 3 intitulé, «Suite donnée aux recommandations de la Conférence internationale sur la population et le développement», de sa 1re à sa 3e séance, tenues les 22 et 23 mars 1999 (pour le débat sur ces points, voir le chapitre II ci-dessus). Au titre du point 4, la Commission était saisie du rapport du Secrétaire général sur les tendances démographiques à l'échelle mondiale (E/CN.9/1999/5).

14. À la 1re séance, le 22 mars, le chef de la Section des estimations et des projections de la Division de la population a présenté le rapport du Secrétaire général sur les tendances démographiques à l'échelle mondiale (E/CN.9/1999/5).

Chapitre IV. Travaux de la Commission de la population et du développement au cours des cinq années à venir

15. La Commission a tenu un débat général sur le point 5 de son ordre du jour, intitulé «Travaux de la Commission de la population et du développement au cours des cinq années à venir», à sa 2e séance, le 22 mars 1999.
16. À la 2e séance, le Directeur de la Division de la population a présenté la question.
17. À la même séance, des déclarations ont été faites par les représentants de la Malaisie, de la Fédération de Russie et de l'Inde.

Chapitre V. Exécution du programme et futur programme de travail du Secrétariat dans le domaine de la population

18. La Commission a tenu un débat général sur le point 6 de son ordre du jour, intitulé «Exécution du programme et futur programme de travail du Secrétariat dans le domaine de la population», à sa 3e séance, le 23 mars 1999. Elle était saisie des documents ci-après :

a) Rapport du Secrétaire général sur l'exécution du programme et l'avancement des travaux dans le domaine de la population : Division de la population du Département des affaires économiques et sociales (E/CN.9/1999/6);

b) Note du Secrétaire général sur le programme de travail proposé dans le domaine de la population pour l'exercice biennal 2000-2001 : Division de la population du Département des affaires économiques et sociales (E/CN.9/1999/7);

c) Note du Secrétaire général sur le programme de travail proposé pour l'exercice biennal 2000-2001 : Division de la population du Département des affaires économiques et sociales (E/CN.9/1999/CRP.1).

19. À la 3e séance, le Directeur de la Division de la population a présenté la question.

20. À la même séance, des déclarations ont été faites par les représentants de la Suède, de la République de Corée, du Canada et de l'Inde et par l'observateur du Saint-Siège.

21. À la même séance aussi, des déclarations ont été faites par les représentants de la Commission économique pour l'Afrique, de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique et de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale.

22. Le représentant de Eagle Forum, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social, a aussi fait une déclaration.

23. Pendant le débat, la Commission a passé en revue et approuvé le programme de travail de la Division de la population proposé pour l'exercice biennal 2000-2001, tel que présenté dans l'extrait du projet de budget-programme du Département (E/CN.9/1999/CRP.1). De l'avis de la Commission, la Division devait être dotée de suffisamment de ressources et son programme de travail devait être suffisamment flexible pour qu'il lui soit possible d'entreprendre des tâches non programmées, rendues nécessaires par une évolution imprévue ou nouvelle de la situation en matière de population et de répondre à des demandes particulières. La Commission a considéré aussi que le suivi de la mise en oeuvre du Programme d'action, y compris les rapports à présenter sur les thèmes spéciaux du programme de travail pluriannuel de la Commission, devait continuer à constituer un élément essentiel du programme de travail de la Division. Celle-ci devait être aussi dotée de ressources suffisantes et commencer à planifier les activités au-delà de 2001 de façon à être prête à entreprendre le deuxième examen quinquennal de l'application du Programme d'action en 2004.

**Chapitre VI. Ordre du jour provisoire
de la trente-troisième session
de la Commission**

[À compléter]

**Chapitre VII. Adoption du rapport de la Commission sur les
travaux de sa trente-troisième session**

[À compléter]

Chapitre VIII. Organisation de la session

A. Ouverture et durée de la session

24. La Commission de la population et du développement a tenu sa trente-deuxième session au Siège de l'Organisation des Nations Unies les 22, 23 et 26 mars 1999. Elle a tenu quatre séances (1re à 4e).

25. La session a été ouverte par le Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales, qui a fait une déclaration.

26. Des déclarations liminaires ont aussi été faites par la Directrice exécutive du Fonds des Nations Unies pour la population et par le Directeur de la Division de la population du Département des affaires économiques et sociales.

B. Participants

27. Les représentants de __ États membres de la Commission, les observateurs d'autres États Membres de l'Organisation des Nations Unies et de __ États non membres ont participé à la session. Des représentants d'institutions spécialisées, d'organisations intergouvernementales et d'organisations non gouvernementales ont également pris part à la session. On trouvera la liste de ces participants à l'annexe __ du présent rapport.

C. Élection du Bureau

28. À ses 1re, 2e et __ séances, les 22 et __ mars 1999, la Commission a élu par acclamation un Bureau composé comme suit :

Président : Robert Louis Cliquet (Belgique)

Vice-Présidents : Gabriella Vukovich (Hongrie)

Markela Castro (Panama)

Vice-Président et Rapporteur : Simon B. Arap Bullut (Kenya)

D. Rapport du Bureau sur sa réunion intersessions

29. À la 1re séance, le 22 mars, la Commission a entendu Raj Karim (Malaisie), Présidente de la Commission à sa trente et unième session, qui a présenté le rapport du Bureau sur sa réunion intersessions (E/CN.9/1999/CRP.2), tenue à Kuala Lumpur les 28 et 29 septembre 1998.

30. À la même séance, Osmane Mahamane Tandina (Niger), Vice-Président de la Commission à sa trente et unième session, a fait une déclaration.

31. À la même séance aussi, la Commission a pris note du rapport du Bureau sur sa réunion intersessions (E/CN.9/1999/CRP.2).

E. Ordre du jour

32. À sa 1re séance, le 22 mars, la Commission a adopté l'ordre du jour provisoire publié sous la cote E/CN.9/1999/1, qui se lisait comme suit :

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.
3. Suite donnée aux recommandations de la Conférence internationale sur la population et le développement.
4. Situation de la population mondiale.
5. Travaux de la Commission de la population et du développement au cours des cinq années à venir.
6. Exécution du programme et futur programme de travail du Secrétariat dans le domaine de la population.
7. Ordre du jour provisoire de la trente-troisième session de la Commission.
8. Adoption du rapport de la Commission sur les travaux de sa trente-deuxième session.

F. Documentation

33. On trouvera à l'annexe __ du présent rapport la liste des documents dont la Commission était saisie à sa trente-deuxième session.

G. Consultations avec les organisations non gouvernementales

34. Conformément à l'article 76 du Règlement intérieur des commissions techniques du Conseil économique et social, les représentants des organisations non gouvernementales ci-après, dotées du statut consultatif auprès du Conseil, ont fait des déclarations au sujet des points 3, 4 et 6 de l'ordre du jour :

[À compléter]
